

# RAPPORT ANNUEL 2025 SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

---

Déposé lors de la séance du conseil municipal du 4 mai 2026  
(Résolution 2026-05-04-18)



RICHE  
DE CULTURE.  
FIÈRE DE NATURE.

## **PRÉAMBULE**

L'article 573.3.1.2 de *la Loi des cités et villes* (L.C.V.) prévoit que la municipalité doit déposer annuellement, lors d'une séance du conseil municipal, un rapport concernant l'application de son Règlement de gestion contractuelle.

Afin d'améliorer la transparence du processus de gestion contractuelle mis en place par la Ville de Richmond et de renseigner les citoyens sur l'application des diverses mesures prévues à cet égard, le directeur général produit annuellement le « Rapport sur l'application du Règlement de gestion contractuelle ».

## **OBJET**

Ce rapport, déposé annuellement, a pour objectif de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la Ville en renseignant les citoyens sur l'application des mesures prévues à son règlement.

## **LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

En vertu de l'article 278 de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, la Ville de Richmond a adopté le Règlement n° 287 sur la gestion contractuelle le 7 juin 2021.

La Ville de Richmond n'a apporté aucune modification à son Règlement de gestion contractuelle en 2025.

Dans le cadre des appels d'offres publics effectués par la municipalité, celle-ci s'est assurée d'appliquer et de faire respecter les énoncés de son Règlement sur la gestion contractuelle, à savoir des mesures :

- i. visant à assurer que tout soumissionnaire, ou l'un de ses représentants, n'a pas communiqué ou tenté de communiquer, dans le but d'influencer, avec un membre du comité de sélection relativement à la demande de soumission pour laquelle il a présenté une soumission;
- ii. favorisant le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le trucage des offres;
- iii. visant à assurer le respect de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying* et du *Code de déontologie des lobbyistes*;
- iv. ayant pour but de prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption;
- v. ayant pour but de prévenir les situations de conflits d'intérêts;

- vi. ayant pour but de prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité du processus de demande de soumission et de la gestion du contrat qui en résulte;
- vii. visant à encadrer la prise de toute décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat;
- viii. favorisant la rotation des éventuels cocontractants à l'égard des contrats qui comportent une dépense de 25 000 \$ ou plus mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes* et qui peuvent être passés de gré à gré en vertu de règles adoptées en application du quatrième alinéa de cet article.

## **MODES DE SOLLICITATION**

La municipalité peut conclure des contrats selon les trois principaux modes de sollicitation possibles soit : le contrat de gré à gré, le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès d'au moins deux fournisseurs, ou le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres public. Pour déterminer le mode de sollicitation à utiliser, l'organisme municipal tient compte de l'estimation de la dépense du contrat qu'il désire octroyer ainsi que des dispositions législatives et réglementaires à cet égard.

Il est à noter que la municipalité ne peut pas diviser un contrat en plusieurs contrats en semblable matière, sauf si cette division est justifiée par des motifs de saine administration ou si un contrat est nécessaire dans le cadre d'un recours devant un tribunal, un organisme ou une personne exerçant des fonctions judiciaires ou juridictionnelles.

### **Contrats dont la dépense est inférieure à 25 000 \$ et conclu de gré à gré**

Le Règlement de gestion contractuelle ne prévoit aucune règle spécifique pour ce type de contrat. Tous les contrats octroyés en 2025, dont la dépense est inférieure à 25 000 \$ et conclu de gré à gré ou sur invitation à soumissionner, l'ont été selon les règles en vigueur.

<b>9405-4277 Québec inc. (Sécurino)</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Panneau incendie - Hôtel de ville (2025-08-11-40)	17 877,62 \$	Gré à gré
Cameras de sécurité - Aréna (2025-09-02-17)	1 934,90 \$	Gré à gré
Inspection, détecteur de fumée – 160, rue Principale Nord	1 023,69 \$	Gré à gré
Cameras de sécurité - Hôtel de ville	2 044,10 \$	Gré à gré
Appels de service	2 205,93 \$	Accumulation de factures
Liaison centrale	4 834,04 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>29 920,28 \$</b>	
<b>Bureau d'écologique appliquée</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Ilots de chaleur - Programme OASIS (2025-05-05-27)	9 671,01 \$	Gré à gré
Planification/réalisation soirées info (2025-07-07-33)	9 548,27 \$	Gré à gré
Rédaction rapport final, stratégie adaptation	9 566,66 \$	Gré à gré
Coordination activités d'information - OASIS	461,63 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>29 247,57 \$</b>	
<b>Centre d'art de Richmond</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Contribution 2025 (2024-12-02-46)	25 000,00 \$	
Fête des bénévoles	4 353,00 \$	Facture
Spectacle - Bibliothèque	400,00 \$	Facture
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>29 753,00 \$</b>	
<b>Coddington Jim</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Transport de la neige	22 684,50 \$	Accumulation de factures
Pierres et sable	2 132,41 \$	Gré à gré
Niveleuse et Camion	930,53 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>25 747,44 \$</b>	
<b>Commission des loisirs</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Subvention	17 592,00 \$	
Avance	10 000,00 \$	
Camp de jour	2 983,60 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>30 575,60 \$</b>	

<b>Enviro 5 inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Camion vacuum	20 049,31 \$	Accumulation de factures
Nettoyage (poste, conduite, sanitaire)	18 455,33 \$	Accumulation de factures
Vidange des fosses	16 568,81 \$	Accumulation de factures
Autres services	3 608,64 \$	Accumulation de factures
Fuite d'eau - rue Riverside (2025-07-07-33)	5 801,18 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>64 483,27 \$</b>	
<b>Eurofins Environex</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Analyse d'eau	11 840,49 \$	Gré à gré
Analyse d'eau usées	17 236,82 \$	Gré à gré
Analyse (Piscine)	1 190,04 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>30 267,35 \$</b>	
<b>Groupe Anctil Égout &amp; Aqueduc</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Tampons fonte grise, cadres (2025-09-02-30)	5 288,85 \$	Gré a gré
Rehausse en acier	4 116,93 \$	Gré a gré
Raccord flex	4 020,80 \$	Gré a gré
Asphalte froide	1 647,48 \$	Gré a gré
Autres pièces	14 654,59 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>29 728,65 \$</b>	
<b>Les Services EXP inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Assistance technique automate	6 846,31 \$	Gré a gré
Programmation nouvelle interface (2025-04-07-45)	22 374,14 \$	Gré a gré
Module de conversion - Niveau rivière	4 024,13 \$	Gré a gré
Mise à jour étude ponceau Maxi	2 851,39 \$	Gré a gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>36 095,97 \$</b>	
<b>Pétroles Coulombe &amp; Fils inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Huile à chauffage - Hôtel de ville	23 693,85 \$	Appel d'offre
Huile à chauffage - Aréna	16 777,16 \$	Appel d'offre
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>40 471,01 \$</b>	

<b>Raymond Chabot Grand Thornton</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Audit 2024 - Facture progressive (2025-04-07-45)	21 816,50 \$	Accumulation de factures
Facture progressive 2024 (2025-01-08-28)	5 058,90 \$	Gré a gré
Travaux spéciaux	3 736,69 \$	Gré à gré
Consultations divers	1 609,65 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>32 221,74 \$</b>	

**Contrats dont la dépense est supérieure à 25 000 \$ et inférieur au seuil obligeant l'appel d'offres public (133 800 \$)**

La municipalité peut prévoir les règles de passation des contrats qui comportent une dépense supérieure à 25 000 \$ et inférieure au seuil obligeant l'appel d'offres public dans un règlement sur la gestion contractuelle précisant pour quelles catégories de contrats ces règles s'appliqueront.

La municipalité n'a pas adopté de mesures de passation dans son Règlement de gestion contractuelle et ne doit accorder les contrats qu'après avoir procédé à un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux fournisseurs si la dépense excède 25 000 \$, mais est inférieur au seuil l'obligeant à passer en appel d'offres public. Dans ce cas, le délai pour la réception des soumissions ne doit pas être inférieure à 8 jours.

En 2025, la municipalité de Richmond a procédé à des appels d'offres sur invitation et tous les contrats octroyés se situant au-dessus de 25 000 \$ et sous le seuil du 133 800 \$ l'ont été selon les règles en vigueur.

<b>Benco pièces et services</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Support de main de pieds	1 232,21 \$	Gré à gré
Location de déneigeuse	39 436,46 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>40 668,67 \$</b>	
<b>Canton de Cleveland</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Répartition RDD et Machine à ligner (Soccer)	4 724,64 \$	
Quote-part (Lumières soccer RRHS)	82 157,51 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>86 882,15 \$</b>	

<b>Centre de gestion équipement roulant</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Locations	22 625,04 \$	Accumulation de factures
Réparations	11 693,25 \$	Accumulation de factures
Diesel/Essence	45 927,19 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>80 245,48 \$</b>	
<b>Chambre de commerce (Groupe Johnston)</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Assurances collectives	133 364,36 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>133 364,36 \$</b>	
<b>Couvent du Mont St-Patrice</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Contribution financière 2025	85 000,00 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>85 000,00 \$</b>	
<b>DX3 Concept</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Jeux d'eau	57 142,58 \$	
Consultation - jeux d'eau	6 736,82 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>63 879,40 \$</b>	
<b>Entreprise S2C inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Cadrage de porte - bâtiment piscine	1 506,75 \$	Gré à gré
Rampes - salle communautaire (2025-07-07-33)	40 432,96 \$	Gré à gré
Couler béton - porte garage aréna	1 700,95 \$	Gré à gré
Maison des jeunes (démolition et désinfection)	6 470,94 \$	Gré à gré
Station d'épuration - rampe et galerie	8 481,90 \$	Gré à gré
Bureau technicien des loisirs (2025-11-17-48)	8 965,07 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>67 558,57 \$</b>	
<b>Entretien ménager Steeve Faucher</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Entretien ménager de tous nos bâtiments	37 190,64 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>37 190,64 \$</b>	

<b>Environnement LCL inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Prolongation d'eau pour jeux d'eau (2025-04-07-45)	10 302,04 \$	Gré à gré
Prolongation eau rue Gouin (2025-05-05-27)	22 420,13 \$	Gré à gré
Ingénierie - rue Gouin (2025-07-07-33)	25 783,43 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>58 505,60 \$</b>	
<b>Excavation François St-Jean</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Pelle mécanique	9 987,03 \$	Gré à gré
Déneigement des stationnements hiver 2024-2025	26 214,30 \$	Appel d'offre
Transport de la neige - 16-17 janv. 2025 (2025-03-03-43)	6 582,32 \$	Gré à gré
Installation puisard - rue Adams (2025-08-11-40)	7 800,52 \$	Gré à gré
Divers	2 940,50 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>53 524,67 \$</b>	
<b>J. Noël Francoeur</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Pelle mécanique	4 713,99 \$	Gré à gré
Terre noire, brune (2025-11-17-48)	8 505,23 \$	Gré à gré
Fuites d'eau	16 986,48 \$	Gré à gré
Transport de la neige et dépôt à neige	37 404,25 \$	Gré à gré
0 3/4	4 812,94 \$	Gré à gré
Disposition asphalte et béton	603,62 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>73 026,51 \$</b>	
<b>Les Entreprises Myrroy inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Balayage des rues	54 652,22 \$	Appel d'offre
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>54 652,22 \$</b>	
<b>Pavage Veilleux (1990) inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Rue Bridge (2025-08-11-40)	6 201,47 \$	Appel d'offre
Asphalte (2025-09-29-19)	15 486,44 \$	Appel d'offre
Épandage enrobé - Rue Principale N.	1 690,13 \$	Appel d'offre
Asphalte rues Market, Quinn et Ann (2025-11-17-48)	73 114,08 \$	Appel d'offre
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>96 492,12 \$</b>	

<b>Pompes R. Fontaine</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Réparation pompe 1 - Poste St-Laurent (2025-02-03-29), (2025-03-03-43) et (2025-08-11-40)	53 868,84 \$	Gré à gré
Service préventif - 5 postes (2025-09-29-19)	5 015,33 \$	Gré à gré
Autres services	2 830,68 \$	Accumulation de factures
Appels de service	3 848,41 \$	Accumulation de factures
Réparations	2 403,33 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>67 966,59 \$</b>	
<b>Prévia solutions inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Avant-projet - rue Thomas (2025-05-05-27) et (2025-06-02-31)	43 692,97 \$	Gré à gré
Plans et devis - rue Thomas (2025-07-07-33) et (2025-11-17-48)	11 571,40 \$	Gré à gré
Décompte 4 - rue Thomas (2025-09-02-21)	10 692,95 \$	Gré à gré
Décompte 5 - rue Thomas (2025-09-02-21)	4 991,06 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>70 948,38 \$</b>	
<b>Sel Warwick</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Sel à glace	63 359,66 \$	Appel d'offre
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>63 359,66 \$</b>	
<b>Stantec Experts-conseils ltée</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Évaluation et plan de lutte contre les îlots de chaleur et les pluies abondantes	97 777,64 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>97 777,64 \$</b>	
<b>Terre-Nature</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Paysagement et plates-bandes – 6 <sup>e</sup> Avenue	8 393,20 \$	Gré à gré
Jardinières de fleurs	3 069,83 \$	Gré à gré
Travaux de paysagement et entretien des plates-bandes (2025-07-07-33) - (2025-08-11-40)	26 243,05 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>37 706,08 \$</b>	

Transport et Excavation Stéphane Nadeau inc.		
Objet du contrat	Montant (taxes incluses)	Mode d'attribution
Démolition 265, rue Principale N. (Dyson) (2025-04-07-45)	132 796,13 \$	SEAO
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>132 796,13 \$</b>	
Water Splash		
Objet du contrat	Montant (taxes incluses)	Mode d'attribution
Jeux d'eau - Dépôt 50 % (2025-07-07-19)	57 142,58 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>57 142,58 \$</b>	

Les soumissionnaires sélectionnés, dans le cadre des appels d'offres sur invitation, ont été choisis selon une liste de fournisseurs provenant de la municipalité, de la région et des régions limitrophes. Le choix des soumissionnaires est fait afin :

1. d'assurer une saine concurrence entre les personnes voulant contracter avec la municipalité de Richmond;
2. d'être transparent dans les processus d'appel d'offres;
3. de préserver l'intégrité du processus d'appel d'offres;
4. de lutter contre le trucage des offres;
5. de favoriser le respect des lois;
6. de prévenir les conflits d'intérêts;
7. d'encadrer la prise de décision en matière contractuelle.

En vertu du Règlement de gestion contractuelle de la municipalité, la déclaration du soumissionnaire est incluse dans tous les appels d'offres sur invitation.

Les membres du conseil connaissent le Règlement de gestion contractuelle de la municipalité ainsi que les règles édictées par la Loi. Ainsi, ils n'interviennent ni dans le choix des soumissionnaires, ni dans le processus d'appel d'offres, ni dans la passation des contrats. Toutes ces procédures relèvent de l'administration municipale.

#### **Contrat dont la dépense est supérieure au seuil obligeant l'appel d'offres public**

La municipalité doit passer par une demande de soumissions publique afin d'octroyer un contrat dont la dépense est supérieure à 133 800 \$. Elle doit alors respecter des délais minimaux de réception des soumissions pouvant aller jusqu'à 30 jours et ouvrir les demandes de soumissions à certains territoires afin de respecter les normes gouvernementales prévues.

En 2025, la Ville de Richmond a octroyé un contrat suivant un appel d'offres publics publiés sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du

Québec. Un autre contrat a été octroyé de gré à gré avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) avec qui la municipalité peut contracter directement.

Les autres contrats de cette section constituent des quotes-parts avec la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François, le Service de sécurité incendie de la région de Richmond, la Sûreté du Québec et les versements au ministère des Finances du Québec.

<b>Excavation Betts</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Bouclage du réseau d'aqueduc - rue Gouin	326 908,36 \$	SEAO
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>326 908,36 \$</b>	
<b>FMQ Assurances inc.</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Assurances 2025	148 826,58 \$	Gré à gré
Ajustements	1 194,37 \$	Gré à gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>150 020,95 \$</b>	
<b>Harca Excavation</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Achat et installation de 3 bornes-fontaines	157 094,08 \$	SEAO
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>157 094,08 \$</b>	
<b>Hydro-Québec</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Électricité	255 800,08 \$	Accumulation de factures
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>255 800,08 \$</b>	
<b>Ministre des Finances</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Sûreté du Québec	265 470,00 \$	Quote-part
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>265 470,00 \$</b>	
<b>MRC du Val St-François</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Quotes-parts	207 086,35 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>207 086,35 \$</b>	

<b>R.G.M.R. Bas St-François</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Conteneur vidange aréna	2 279,95 \$	Gré a gré
Collecte, transport vidange et tonnage	174 430,74 \$	Gré a gré
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>176 710,69 \$</b>	
<b>Service de sécurité incendie de la région de Richmond</b>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>	<b>Mode d'attribution</b>
Quote-part	285 091,72 \$	
<b>Total pour ce fournisseur :</b>	<b>285 091,72 \$</b>	

Les soumissions sont accordées, après vérification de leur conformité, au plus bas soumissionnaire, conformément au Règlement de gestion contractuelle.

#### **FORMATION**

Afin de bien saisir et de bien comprendre les changements législatifs concernant les appels d'offres et la passation de contrats publics, le directeur général et greffier-trésorier de la municipalité a suivi, auprès de l'Union des municipalités du Québec, la formation *Revue de la jurisprudence 2025*, en janvier 2025. Il a également participé à la *Journée législative* offerte par l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ), en avril 2025.

#### **PLAINTÉ**

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

#### **SANCTION**

Aucune sanction n'a été imposée concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

#### **CONCLUSION**

La direction de la Ville de Richmond affirme avoir respecté les règles portant sur l'application de son Règlement de gestion contractuelle.

Ce rapport annuel 2025 sur l'application du Règlement de gestion contractuelle a été déposé au conseil municipal le 4 mai 2026.

Rémi-Mario Mayette  
directeur général et greffier-trésorier